

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : PANOLIN ECOMOT 5W/30
Date d'exécution : 24.04.2014
Date d'édition : 29.04.2014

Version (Révision) : 6.0.0 (5.0.0)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

PANOLIN ECOMOT 5W/30 (07310)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

huile de moteur

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/fournisseur : Panolin AG

Rue/Boîte Postale : Bläsimühle

Sigle du pays/Code postal/Localité 8322 Madetswil

:

Pays : Switzerland

Téléphone : +41(0)44 956 65 65

Contact : info@panolin.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Swiss Toxicological Information Centre

Phone: +41 (0)44/ 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 52/53

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aquatic Chronic 3 ; H412 - Dangereux en milieu aquatique : Catégorie 3 ; Nocif pour les organismes aquatiques,

entraîne des effets néfastes à long terme.

Eye Irrit. 2 ; H319 - Graves dommages et/ou irritations oculaires : Catégorie 2A ; Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetado (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Phrases R

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S

61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

Phrases standard pour les risques particuliers pour l'homme et l'environnement

Le produit est soumis au marquage obligatoire selon la méthode de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale de classification pour les préparations de la CE.

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : PANOLIN ECOMOT 5W/30
Date d'exécution : 24.04.2014
Date d'édition : 29.04.2014

Version (Révision) : 6.0.0 (5.0.0)



Point d'exclamation (GHS07)

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P264 Se laver ... soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Indications diverses

Aucune

2.3 Autres dangers

Aucune

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

Mélange de différentes substances.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Distillate (petroleum) hydrotreated heavy paraffines C20 - C50 ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119484627-25 ; N° CE : 265-157-1; N° CAS : 64742-54-7

Poids : 45 - 50 %

Classification 67/548/CEE : Aucune

Classification 1272/2008 [CLP] : Asp. Tox. 1 ; H304

zinc O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl) bis(phosphoro- dithioate). ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119953275-34 ; N° CE : 218-679-9; N° CAS : 2215-35-2

Poids : 1 - 2.5 %

Classification 67/548/CEE : N ; R51/53 Xi ; R41 Xi ; R38

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Skin Irrit. 2 ; H315 Aquatic Chronic 2 ; H411

Olefinsulfid

Poids : 1 - 5 %

Classification 67/548/CEE : R52/53

Classification 1272/2008 [CLP] : Aquatic Chronic 3 ; H412

bis(nonylphenyl)amine ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488911-28 ; N° CE : 253-249-4; N° CAS : 36878-20-3

Poids : 1 - 5 %

Classification 67/548/CEE : R53

Classification 1272/2008 [CLP] : Aquatic Chronic 4 ; H413

Butanedioic acid, 2,3-dihydroxy- [R-(R*,R*)]-, C12-14- branched and linear alkyl esters ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-0000020152-85 ; N° CE : 482-100-8

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : PANOLIN ECOMOT 5W/30
Date d'exécution : 24.04.2014
Date d'édition : 29.04.2014

Version (Révision) : 6.0.0 (5.0.0)

Poids : 1 - 3 %
Classification 67/548/CEE : Xi ; R41
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318
DIPHÉNYLAMINE ; N° CE : 204-539-4; N° CAS : 122-39-4
Poids : < 0.25 %
Classification 67/548/CEE : N ; R50/53 T ; R23/24/25 R33
Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 3 ; H301 Acute Tox. 3 ; H311 Acute Tox. 3 ; H331 STOT RE 2 ; H373 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410
Phenol, Dodecyl-, branched ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119513207-49 ; N° CE : 310-154-3; N° CAS : 121158-58-5
Poids : < 0.25 %
Classification 67/548/CEE : N ; R50/53 Repr. Cat.3 ; R62 Xi ; R36/38
Classification 1272/2008 [CLP] : Repr. 2 ; H361f Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H319 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410
Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr) esters, zinc salts ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119493626-26 ; N° CE : 283-392-8; N° CAS : 84605-29-8
Poids : < 0.5 %
Classification 67/548/CEE : N ; R51/53 Xi ; R41 Xi ; R38
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Skin Irrit. 2 ; H315 Aquatic Chronic 2 ; H411

Le produit contient < 3 % DSMO extrait, mesuré selon la méthode IP 346. Par conséquent, celui-ci n'est pas considéré comme cancérogène.

Indications diverses

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. Contaminés, les vêtements trempés et chaussures changement et propre.

En cas d'inhalation

En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas de rougeurs persistantes ou d'autres troubles, veuillez consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de rougeurs persistantes ou d'autres troubles, veuillez consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Si des symptômes apparaissent, consultez un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié Mousse, CO2, extinct.poudre, vapeur eau,eau par lance-diff.

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : PANOLIN ECOMOT 5W/30
Date d'exécution : 24.04.2014
Date d'édition : 29.04.2014

Version (Révision) : 6.0.0 (5.0.0)

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Fire mai libérée: les oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de soufre (SO2).

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de protection en cas d'incendie

ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

5.4 Indications diverses

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Sous chauffage extrême dans récipient fermé, polymérisat., décompos., formation de pression, éclatement possible. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol particulièrement du fait de la présence de produits répandus ou renversés Respecter les consignes de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Absorber avec un matériel absorbant et procéder selon la loi d'élimination des déchets. Ne pas faire pénétrer dans les canalisations/eau de surface/ sous-sol et dans la terre.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune

6.5 Indications diverses

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Évite brouillard d'huile Respecter les mesures de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques.

Mesures de protection

Aucune mesure particulière nécessaire.

Mesures de lutte contre l'incendie

Aucune exigence particulière

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conseils pour le stockage en commun

Non requis

Classe de stockage : 10

Classe de stockage (TRGS 510) : 10

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Ne pas stocker en plein air. Éviter le réchauffement à plus de 50°C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : PANOLIN ECOMOT 5W/30
Date d'exécution : 24.04.2014
Date d'édition : 29.04.2014

Version (Révision) : 6.0.0 (5.0.0)

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Pas de détails, voir la section 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Respecter les consignes de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Conserver a l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée

Utiliser lunettes de protection étanches.

Protection de la peau

Protection des mains

Résistant à l'huile, testées, des gants de protection (p.ex. en caoutchouc nitrile) doivent être portés.

Protection corporelle

En cas de risque d'éclaboussures, porter un vêtement de protection résistant à l'huile.

Protection respiratoire

Néant, mais éviter l'inhalation des vapeurs.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

liquide:

Couleur : jaune

Odeur

caractéristique

Données de sécurité

Pourpoint

-48 °C

Température d'ébullition/plage
d'ébullition : (1013 hPa)

Aucune donnée
disponible

Point éclair :

217 °C

Pression de la vapeur : (50 °C)

Aucune donnée
disponible

Density : (15 °C)

0.853 g/cm³

Test de séparation des solvants : (20 °C)

non applicable

Solubilité dans l'eau : (20 °C)

insoluble

Viscosity : (40 °C)

68.7 mm²/s

9.2 Autres informations

Aucune

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : PANOLIN ECOMOT 5W/30
Date d'exécution : 24.04.2014
Date d'édition : 29.04.2014

Version (Révision) : 6.0.0 (5.0.0)

10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

néant, à l'utilisation appropriée

10.5 Matières incompatibles

Réactions avec des agents oxydants forts possible. Les réactions avec les acides forts et bases possibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune réaction dangereuse connue Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Toxicité orale aiguë

Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Si l'on tient compte des consignes d'hygiène du travail, aucun effet nocif n'est à craindre ce produit s'il est manipulé correctement.

Indications diverses

Aucun effet toxique connu sur l'homme. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Effet irritant et caustique

Indications diverses

Aucun effet toxique connu sur l'homme. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Possibilité pour éliminer ce produit hors des eaux résiduaires. : déshouleur/desgrasseur

Biodégradation

Le produit est inhérent biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres indications écologiques

Ne pas jeter dans les égouts ou dans les parages.

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : PANOLIN ECOMOT 5W/30
Date d'exécution : 24.04.2014
Date d'édition : 29.04.2014

Version (Révision) : 6.0.0 (5.0.0)

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit

Code de déchets (91/689/CEE) : 13 02 06*

Autres recommandations de traitement des déchets

Eliminer en observant les réglementations administratives. Disposition, conformément aux prescriptions légales Les récipients vides doivent être dirigés vers l'utilisation de ferraille ou le reconditionnement. Les emballages qui ne sont pas vidés correctement sont des déchets spéciaux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires

Directives nationales

Technische Anleitung Luft (TA-Luft)

Poids (Article 5.2.5. I) : < 5 %

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 2 (Présente un danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

SECTION 16: Autres informations

Les informations de cette fiche technique de sécurité satisfont à la législation nationale ainsi qu'à la législation européenne.

16.1 Indications de changement

02. Classification de la substance ou du mélange · 02. Éléments d'étiquetage · 02. Étiquetage selon le règlement (CE)

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : PANOLIN ECOMOT 5W/30
Date d'exécution : 24.04.2014
Date d'édition : 29.04.2014

Version (Révision) : 6.0.0 (5.0.0)

N° 1272/2008 [CLP] · 03. Composants dangereux

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Phrases R des substances contenues

H301+H311+H331	Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
R23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R33	Danger d'effets cumulatifs.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R62	Risque possible d'altération de la fertilité.

16.5 Indications de stage professionnel

Aucune

16.6 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.